

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PONT-SAINT-PIERRE

SEANCE DU 01 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier juin à vingt heures trente, le conseil municipal de Pont-Saint-Pierre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme LAVIGNE COURTEUX Valérie, Maire.
Date de convocation : le 27 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 15

Etaient présents : Mr. HEBERT Philippe, Mme AUBRIL Katie, Mr. LEVACHER Philippe, Adjoints ;

Mme CHEDRU Kristell, Mr. DURIEZ René, Mme GALLIENNE Véronique, Mr. GODEFROY Marc,

Mme VEZIER Lorna, Mr. OULAL Abdelkader, Mme DUHO Christelle, Mr. CHEVALIER Romain, Mme GOURIOU Laura, Mr. LETERME Christophe, Mr. JOIGNANT Benjamin

Secrétaire de séance : M. Romain CHEVALIER

EURE NORMANDIE NUMERIQUE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

La commune de PONT-SAINT-PIERRE est membre du Syndicat Mixte Ouvert « Eure Normandie Numérique ». Ce syndicat est chargé de la conception, de la réalisation, de la gestion et du développement d'une infrastructure très haut débit dans le Département de l'Eure.

Il convient de désigner un représentant.

M. LETERME est candidat.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Christophe LETERME en qualité de représentant pour siéger au sein d'Eure Normandie Numérique.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire – Valérie LAVIGNE COURTEUX**



113DELIB01062026